



Comité Départemental de Basket-Ball
Route de Neufchatel
51220 COURCY
comite.basket.marne@wanadoo.fr
03.26.49.64.55

Procès-verbal N°06

Réunion de la Commission des Compétitions du 29/11/23

Modification PV n°04 du 15/11/23 :

Au lieu de :

N°0015 PRF ID PA ASPTT/LF du 23/09/23 se joue le 25/11/23 à 16h00 50€

Lire :

N°0015 PRF ID PA ASPTT/LF du 23/09/23 se joue le 25/11/23 à 16h00 non facturé

Match remis pour raisons impérieuses

- Frais de changements de date, d'horaire ou inversion de terrain : Règlement D-3

N°1481 U13M D2 PB LF/AJB du 16/12/23 se joue le 16/12/24 à 14h00 25€
N°1268 U11M D2 PB CADM/FJEPBB du 13/01/24 se joue le 14/01/24 à 10h00 25€

Inversion :

N°18269 U18F ID PA ASATB/ACM08 du 06/04/24 se joue le 13/01/24 à 14h00 25€
N°18325 U18F ID PA ACM08/ASATB du 13/01/24 se joue le 06/04/24 à 13h30 N.F
N°0307 SM D2 PB Ent COS-ASPTT/ASSBC du 03/12/23 se joue le 16/02/24 à 16h00 25€
N°0363 SM D2 PB ASSBC/Ent COS-ASPTT du 16/02/24 se joue le 03/12/23 à 20h45 N.F

Match n°0047 PRM LF/BCTSL

Les deux clubs ne réussissant pas à trouver un accord pour jouer cette rencontre reportée, la commission décide que le match devra être obligatoirement joué soit le 17/12/23 soit le 23/12/23.

Cette rencontre doit être jouée avant le début de la seconde phase, pour permettre la création des deux poules de la seconde phase.

Un courrier sera envoyé aux clubs.

Week-end du 18 et 19 novembre 2023 - Championnat

- Manquement aux règles de participation – Équipe perdant une rencontre par forfait ou pénalités prononcés par le Comité, U15, U17M, U18F, Séniors : Règlement Aa-a4

N°1760 U17M PB **USS** 50€

- Manquement au bon déroulement d'une rencontre – Absence de délégué de club majeur : Règlement Ab-a8

N°1218 U11MD2 PB **FJEPBB** ??? ??? Dél club 25€

- Manquement au bon déroulement d'une rencontre – Équipe quittant le terrain au cours d'une rencontre : Règlement Ab-a11

N°1549 U15MD1 PA GV : 23 / ABS : 14 Score acquis sans pénalité

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de rencontre sur la feuille de marque : Règlement Ac-a13

N°15208 U15F D2 **CBF** 20€

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de licence sur la feuille de marque, club recevant : Règlement Ac-a14

N°1223 U11MD2 PC **GV** VIOLETTE. M ??? Arbitre 2 40€

N°1353 U13M D1 **GV** PETIT. V LNP ??? Dél club 40€

N°0050 PRF PA **CBF** CECINA. D ??? Dél club 40€

- Fautes Techniques et disqualifiantes : Règlement E2

N°0038 PRM PA **RUCB** HUISINGA. R JH050629 joueur 1ère F.T 25€

N°0039 PRM PA **ERBB** BEN ALI. F VT990851 joueur 1ère F.T 25€

N°0039 PRM PA **ERBB** PAYEN. E VT030459 joueur 1ère F.T 25€

Week-end du 25 et 26 novembre 2023 - Championnat

- Manquement au bon déroulement d'une rencontre – Absence de délégué de club majeur : Règlement Ab-a8

N°1122 U11F PB **ASSBC** ??? ??? Dél club 25€

- Manquement à la tenue de la feuille de marque ou de l'e-marque – Absence ou faux numéro de licence sur la feuille de marque, club recevant : Règlement Ac-a14

N°18237 U18F ID Ph2 PA **ABGR** ??? ??? Chrono 40€

N°1235 U11M D2 PC **ABS** ??? ??? Chrono 40€

N°0370 SM D2 PB **EBCC** MATHIOTTE. C ??? Dél club 40€

- Licences et qualifications - Absence de licence d'un joueur, d'un entraîneur, d'un assistant : Règlement B2

N°2021 U20M LF BETHENCOURT. A ??? joueur 25€

- Fautes de Banc : Règlement E1

N°1767 U17M PB RCB 50€

- Fautes Techniques et disqualifiantes : Règlement E2

N°18238	U18F ID Ph2 PA						
		ELWLRB	MANSUY. L	BC079341	joueuse	1ère F.T	25€
N°1768	U17M PB	AJB	PETIT. J	BC084389	joueur	1ère F.T	25€
N°1768	U17M PB	AJB	PETIT. J	BC084389	joueur	1ère F.D	45€
N°1768	U17M PB	USS	LOUDINE. M	BC088297	joueur	1ère F.D	45€
N°2021	U20M	LF	GALLET. E	BC062166	joueur	1ère F.T	25€
N°2021	U20M	LF	CHAMORIN. B	VT770318	coach	1ère F.T	25€
N°2021	U20M	BCTSL	LECOMTE. K	VT920213	coach	1ère F.T	25€
N°0043	PRM PA	RUCB	BAUDESSON. C	VT870081	coach	3ème F.T	75€
N°0045	PRM PA	ELWLRB	LOUISOR. S	VT890205	joueur	1ère F.T	25€
N°0046	PRM PB	ABS	SOUDRIDINE. A	VT924403	joueur	1ère F.T	25€
N°0048	PRM PB	EBCC	ORTIZ. B	VT830070	joueur	2ème F.T	45€
N°0002	PRF PA	CBF	HORNYCH. D	VT995667	coach	1ère F.T	25€

- Fautes Techniques et disqualifiantes imputées à un coach d'équipe de jeunes mineurs : Règlement E3

N°15209 U15F Ph2 BCTSL DAVID. T VT610182 coach équ mⁱⁿ 1ère F.T 50€

Suite des championnats U17M :

Le CD08 ne souhaitant plus participer à la seconde phase.

La commission décide de constituer la seconde phase, en créant 3 poules :

poule A (haute), poule B(medium), poule C b(basse)

Poule A constituée des 2 premiers de chaque poule

Poule B constituée des équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} de la première phase.

Poule C constituée des équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de la première phase.

Le championnat se déroulera sur 10 journées. Le début du championnat est fixé le 13/01/24.

Le Secrétaire Général

Le Président de la Commission Sportive

Jean-Marc Génel

David Jumelle